

**Une Monstruosité.**

Nous avons pu remarquer une singulière monstruosité dans une pomme qu'on apporta sur notre table dernièrement. C'était une superfétation, ou plutôt une double fécondation qui s'était soudée de manière à ne former qu'un seul fruit. Le pédoncule à l'origine un peu plus gros qu'à l'état normal, se bifurquait vers le milieu. L'une des deux branches portait un fruit ordinaire d'environ deux pouces et demi de diamètre, et l'autre une petite pomme à peu près de la grosseur d'une noisette, parfaitement soudée à sa sœur jumelle, ou plutôt enfoncée dans le sarcocarpe de cette dernière. La soudure était si parfaite, qu'en les divisant avec le couteau, nous n'avons pu retrouver aucune trace d'épiderme à l'endroit de la jonction. La petite avait les carpelles bien distincts, mais les graines (pépins) étaient atrophiées. Elle était engloutie à peu près de la moitié dans la grosse laissant voir toutefois son œil aussi bien que son ombilic. Nous pensons que ces deux fruits, après la fécondation, ont été amenés par leur contact à se greffer ou souder l'un sur l'autre, comme on le voit souvent de certaines branches; mais le courant de la sève ayant pris une marche plus prononcée vers l'un que vers l'autre, ce dernier sera demeuré par là à l'état d'avorton, quoiqu'ayant toute ses parties distinctes.

---

PROTECTION DES OISEAUX.—*L'Insectologie Agricole* du mois de Janvier dernier rapporte les arrêtés suivant du préfet des Vosges, relativement à la chasse aux petits oiseaux.—La chasse aux petits oiseaux est formellement interdite de toute autre manière qu'au tir. Il est expressément défendu de détruire ou d'enlever des nids d'oiseaux, de prendre les œufs ou couvées dans les champs et les prés, dans les forêts de l'Etat et des communes, dans les haies et buissons, sur les arbres des promenades publiques, sur ceux formant plantation de routes et chemins, en un mot dans toutes les propriétés non closes, ou qui, quoique closes, ne sont pas attenantes à une habitation. La défense s'applique aux petits animaux non nuisibles.